



CGT EPI 59/62

La part d'humanité volée de Madame Pélicot

Le mercredi 27 novembre, l'avocate générale Laure Chabaud a pris la parole dans le procès des viols de Mazan.

Elle clama à la cour qu'« **Il y aura un avant et un après. Vous délivrerez un message d'espoir à toutes les victimes de violences sexuelles et vous rendrez une part de l'humanité volée à Gisèle Pélicot** ».

Madame Pélicot a bravé les regards en refusant le huis-clos afin d'ouvrir la fenêtre sur notre sordide société patriarcale.

Et combien sont-elles celles qui sont venues montrer leur sororité et leur admiration à l'égard de Madame Pélicot ? Des centaines, voir des milliers, se sont mises à applaudir par les mains ou la pensée.

Nous devons être humbles et apprendre de Madame Pélicot. Apprendre que la société patriarcale ne doit pas être traitée avec des pincettes ou avec compromis.

Le 25 Novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, a été marqué par de nombreuses manifestations pour dénoncer ces violences, ces féminicides. Cette lutte est menacée par une réduction drastique des budgets pour les prises en charges des personnes condamnées pour violence intrafamiliale ou pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de nos services et par un mépris total des victimes : ces dernières sont prises en charge par des associations aux subventions en baisse constante. **Il ne faut également pas oublier la menace de destruction définitive de la fonction publique par l'actuel gouvernement et préparée par les précédents gouvernements. C'est pour cela qu'il est important de se mobiliser le 5 décembre 2024 !**

Par ailleurs, l'Administration Pénitentiaire fait figure d'élève modèle en matière d'absence de prise en charge des violences sexuelles et sexistes.

Après un article de Médiapart du 14 avril 2024 accusant l'ENAP de ne pas agir contre les violences sexuelles ou un reportage sur le harcèlement en prison du Média sorti le 17 octobre 2024, notre administration n'a eu aucune réaction.

Alors, maintenant, il est temps de passer à une autre étape du combat. Si un homme vous force à lui faire la bise, si un ou des collègues vous font des remarques sexistes et/ou harcelantes, si un homme vous touche sans votre consentement, nous vous appelons à avertir notre syndicat et à déposer plainte avec notre aide.

**Madame Pélicot nous a montré que la honte peut et doit changer de camps.
C'est aux hommes de se taire et d'écouter.
C'est aux hommes de comprendre le consentement.
C'est aux hommes de ne pas violer.**

A celles qui se taisent et à toutes celles qui osent parler !
A Madame Pélicot.

Le 02/12/24